ORDRE SOUVERAIN DE MALTE
DE ST. JEAN DE JERUSALEM DE RHODES ET DE MALTE

Audience interactive du 13 juillet 2021
dans le cadre
du processus préparatoire de la

Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale
sur l'évaluation du Plan d'action mondial des Nations Unies
pour lutter contre la traite des personnes
(New York, 20-23 novembre 2021)

Déclaration de l'Ordre Souverain de Malte

Professeur Michel Veuthey
Ambassadeur de l'Ordre Souverain de Malte
pour surveiller et combattre la traite des personnes

M. le Président,

L'Ordre Souverain de Malte tient à vous remercier de nous donner l'occasion de participer à cette réunion interactive multipartite dans le cadre du processus préparatoire de la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur l'évaluation du Plan d'action mondial des Nations Unies pour lutter contre la traite des personnes.

L'Ordre Souverain de Malte souhaite souligner **l'importance du rôle des chefs religieux et des congrégations religieuses** dans leur rôle important de protection et d'assistance aux victimes de la traite des êtres humains.

Quant au **rôle de la société civile** (Question 1), citons, entre autres, les réseaux suivants d'organisations religieuses actives en faveur des victimes de la traite des êtres humains :

- Le **Groupe Santa Marta**, un partenariat mondial avec des représentants de l'Église catholique, des services de police et des organisations internationales de 30 pays santamartagroup.com
- Le **Réseau Talitha Kum**, le réseau international de la vie consacrée contre la traite des êtres humains, qui compte des membres dans 92 pays.
- Le **COATNET** (Caritas), un réseau mondial d'organisations chrétiennes qui luttent contre la traite des êtres humains et aident les survivants de l'esclavage moderne. Il compte 45 organisations chrétiennes (catholiques, anglicanes et orthodoxes) dans 39 pays.
- Les **Sœurs catholiques américaines contre la traite des êtres humains**, est un réseau national collaboratif et confessionnel qui propose des formations, favorise l'accès aux services pour les survivants et s'engage dans la défense des droits dans le but d'éradiquer l'esclavage moderne.
- **Réseau des religieux en Europe contre la traite et l'exploitation** (RENATE), un réseau de 139 organisations travaillant dans 31 pays
- **Service Jésuite des Réfugiés** (JRS), actif dans 52 pays.
- **Association Comunità Papa Giovanni XXIII**, en Italie, avec plus de 60 maisons familiales en dehors de l'Italie.
- **Réseau africain contre la traite des êtres humains** (ANHAT)
- **Religieux catholiques australiens contre le trafic d'êtres humains** (ACRATH) acrath.org.au
- **Australian Anti-Slavery Network** (ACAN), facilité par l'Anti-Slavery Taskforce de l'archidiocèse de Sydney (CAS)
- **SOLWODI (Solidarité avec les femmes en détresse),** active en Allemagne, en Autriche, en Roumanie, en Hongrie ainsi qu'en Afrique.

En ce qui concerne la **responsabilité globale** (Question 2), comme l'a dit le Pape François, "En plus de la responsabilité

sociale des entreprises, il y a aussi la responsabilité sociale des consommateurs. Chaque personne doit avoir la conscience que l'achat est toujours un acte moral - et pas seulement économique."

En ce qui concerne la **coordination** (question 3), les mesures actuelles visant à poursuivre les trafiquants et à protéger et héberger les victimes sont notoirement insuffisantes et inefficaces. Des instruments et mécanismes juridiques pénaux existent aux niveaux national, régional et mondial, et ne sont pas à la hauteur du fléau croissant de la traite moderne.
Ils ne touchent qu'un nombre très limité de personnes, ne poursuivent qu'une poignée de criminels et offrent un nombre insuffisant de refuges et de services aux victimes. La situation actuelle n'est pas satisfaisante, mais plutôt inquiétante, le nombre de condamnations pénales liées à la traite des êtres humains est très faible : un cas d'esclavage sur 2154 donne lieu à une condamnation, soit un taux de 0,047%.

En ce qui concerne les **causes profondes** (question 4), l'Ordre de Malte partage l'opinion selon laquelle la **demande de traite** devrait être criminalisée, en tenant compte des différentes formes d'exploitation, le travail forcé ou l'exploitation sexuelle. La lutte contre la traite des êtres humains, et en particulier contre la demande, doit être menée à travers une approche multidisciplinaire, multidimensionnelle et coordonnée entre les différents acteurs. Pour l'exploitation en ligne, la criminalisation des consommateurs qui achètent des images ou encore le pilotage de sessions d'abus sur les mineurs et les femmes doivent être une priorité. Les instruments politiques et juridiques internationaux, régionaux et nationaux existants doivent être pleinement mis en œuvre mais il semble fondamental d'envisager de nouveaux instruments adaptés à l'abus des nouvelles technologies. Nous avons besoin d'une toute nouvelle façon de penser l'esclavage moderne. Nous devons reconceptualiser les droits de l'homme sur les lieux de travail et construire un nouveau modèle économique qui avantage les entreprises respectant les droits de l'homme. Le travail décent est à l'opposé du même spectre que l'esclavage moderne. Et ce que nous devons faire, c'est promouvoir une culture du respect des droits de l'homme sur le lieu de travail.

La demande provient d'une domination sans limite sur les êtres humains et la Création, sans aucun respect pour la vie et la dignité humaine (voir la lettre encyclique "Fratelli Tutti" de 2020) ni pour l'écologie intégrale (voir le chapitre 4 de la lettre encyclique "Laudato si'" de 2015).

Le système économique actuel permet trop souvent la primauté des objets sur les humains, la priorité du capital sur le travail, la technologie comme une fin et non comme un moyen, la technologie étant utilisée de manière abusive pour créer la demande.

Concernant la **question 5**, il ne suffit pas d'offrir aux survivants de la traite des êtres humains une **protection** juridique, nous devons également leur offrir une protection physique et mentale. Il est important de leur donner un espace sûr, pour qu'elles puissent retrouver une vie normale, accompagné de tous les servicesmédicaux et sociaux dont elles peuvent avoir besoin.

Nous devons également abolir les lois qui poursuivent les personnes victimes de la traite des êtres humains et poursuivre ceux qui recrutent les victimes. Nous devons offrir aux victimes un espace sûr, pour qu'elles puissent demander de l'aide aux autorités, et ne pas risquer d'être expulsées, de recevoir des amendes ou d'être emprisonnées à tort.

Nous devrions plaider pour le "modèle nordique" , introduit en1999 par la Suède qui a adopté la première loi au monde qui reconnaît la prostitution comme une violence contre les femmes et une violation des droits de l'homme. Elle criminalise l'achat de services sexuels commerciaux et offre aux personnes exploitées une stratégie de sortie.

Concernant la **question 6**, **la troisième évaluation devrait mettre l'accent sur la demande en matière de traite des êtres humains**. La demande est au cœur de tous les types de traite des êtres humains. L'article 9.5 du Protocole des Nations unies relatif à la traite des personnes (Protocole de Palerme) invite les États à élaborer des mesures juridiques et politiques visant à mettre fin à la demande qui conduit à la traite des êtres humains sous toutes ses formes.

Monsieur le Président, permettez-moi de conclure par ces deux questions :

- Tout d'abord, comment les **valeurs religieuses de solidarité et de respect de la vie et de la dignité humaine** pourraient-elles être mieux utilisées pour mettre fin aux formes contemporaines d'esclavage ? Comment les **organisations confessionnelles** pourraient-elles **recevoir davantage de soutien pour protéger et réhabiliter les victimes** ?
- Deuxièmement, comment pourrions-nous promouvoir des instruments juridiques contraignants et non contraignants **contrôlant et criminalisant la demande** de travail forcé, l'exploitation sexuelle, les transplantations d'organes forcées, les bébés vendus et volés, la maternité de substitution forcée, car la demande est la cause première de toutes ces formes d'esclavage contemporain.

Merci.